



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 23 février 2021

Violentes intempéries à Acoua

Dans la nuit du 22 au 23 février, la commune d'Acoua a été durement frappée par un orage qui a causé de violentes inondations et des coulées de boue, occasionnant d'importants dégâts matériels. Aucune victime n'est à déplorer.

Le Service départemental d'Intervention et de Secours (SDIS), la gendarmerie, la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) ainsi que les services techniques de la commune d'Acoua sont intervenus dès les premières heures de la crise afin de sécuriser la zone, de porter assistance aux sinistrés et de dégager les principaux axes. Le Préfet de Mayotte souhaite leur exprimer sa reconnaissance pour leur mobilisation immédiate et leur engagement exemplaire.

Tôt ce matin, le Préfet s'est rendu sur les lieux du sinistre afin d'aller à la rencontre du maire d'Acoua, avec qui il avait été en contact téléphonique une partie de la nuit, pour effectuer une première évaluation des dégâts. Le Préfet a souhaité exprimer aux habitants d'Acoua sa sympathie en ces moments difficiles ainsi que le plein soutien de l'État pour accompagner les sinistrés, avec notamment :

- La mobilisation de 40 militaires du Détachement de la légion étrangère de Mayotte et d'une équipe du Régiment du service militaire adapté de Mayotte (RSMA), dotée d'un moyen de déblaiement ;
- Le lancement, dès finalisation des études de diagnostic nécessaires et avec le soutien financier de l'État, de travaux visant à renforcer les infrastructures de la commune afin de mieux prévenir le risque d'inondation ;
- L'instruction de la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la commune d'Acoua ;
- A plus long terme, la requalification du site et le déplacement des habitations les plus exposées au risque d'inondation.

Le Préfet tient à saluer la solidarité intercommunale qui s'est manifestée dès ce

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

matin, à travers la présence sur site du maire de Mtsamboro, le déploiement par les communes de M'Tsangamouji et de Mtsamboro de leurs services techniques ainsi que la mobilisation du Syndicat intercommunal d'élimination et de valorisation des déchets de Mayotte (Sidevam), afin de porter assistance aux habitants d'Acoua.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976